

Le Quotidien Jurassien

14.02.2012

AP-00313



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 14.02.2012
Identifiant du document : AP-00313
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Interventions --> Articles presse
Début validité : 14.02.2012
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 24.08.2014 à 12h38
Modifié par : -
Téléchargé par : Anonyme le 02.09.2026 à 19:15

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
24.08.2014 à 12h38 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée

Le Quotidien Jurassien, 14 février 2012

■ INCENDIE

Le feu est parti du moteur, l'enquête dira pourquoi



Le véhicule calciné a pu être évacué hier.

PHOTO DANIELE LUDWIG

«**L**e chauffeur et les passagers ont eu les bons réflexes!» L'entreprise de voyage en autocars Hertzeisen, propriétaire du véhicule parti en flamme dimanche en fin d'après-midi dans la montée de Glovelier en direction de Saint-Brais, est revenue sur l'incident hier.

Le car, un véhicule récent (immatriculé en avril 2009) était en route pour le canton de Neuchâtel, où il devait ramener une quinzaine de jeunes gens de retour d'un concert en Hollande. Le feu est parti du moteur du véhicule, situé dans sa partie arrière. «L'enquête devra encore déterminer la cause exacte du départ des flammes», indique Olivier Hertzeisen, écartant l'éventualité d'une surchauffe mécanique: «Ces véhicules sont conçus pour les longs

voyages.» Alerté par un témoin d'urgence et des fumées suspectes, le chauffeur s'est arrêté au bord de la route. Alors que les passagers sortaient du véhicule, le conducteur, assisté de l'un d'eux, tentait d'éteindre l'incendie au moyen des extincteurs du véhicule. Le feu ne pouvant être contenu, l'intéressé a alerté les hommes du feu.

Pour rappel, aucun passager n'a été blessé dans l'incident. «Nos clients ont pu être ramenés à leur destination avec quelque 45 minutes de retard grâce à un bus de remplacement», relève encore Olivier Hertzeisen. L'entreprise familiale estime les dégâts à plus d'un demi-million de francs, comprenant le prix du véhicule ainsi que les effets personnels des voyageurs. **JAC**